

FIN DE LA NAO 2026

Propositions de la direction dans l'hypothèse d'un accord avec les organisations syndicales

	OETAM	CADRES F11&F12 (débutants)	CADRES
Augmentation Générale	440 € bruts	300 € bruts	0
Augmentation Individuelle (moyenne)	1,6 %	2,5 %	2,5 %

Hors NAO : Prime PMAD = 1650€

Décision de la direction en l'absence d'accord :

	OETAM	CADRES
Augmentation Générale	0	0
Augmentation Individuelle (moyenne)	2 %	2 %

Hors NAO : Prime PMAD = 1150€

Vos Délégués Syndicaux Centraux
Olivier TEISSEIRE et Samuel MOINAUX

Autres mesures qui seront appliquées y compris en l'absence d'accord :

- Reconduction de l'augmentation individuelle de 3,5 % en cas de mobilité géographique.
- Reconduction de la prime d'attractivité de 10 000€ pour toute mobilité vers Cherbourg, St-Tropez et Ruelle.
- Plafond des repas en déplacement portés à 36€ le soir et 25€ le midi, soit 61€ sur la journée.
- Maintien de l'abondement du PEG à 350€ et 400€ pour le PERCOL

La CFE-CGC se prononcera sur sa signature ou non après consultation de son collectif

OSEZ LE SYNDICALISME

